

Communication

Case postale, CH-8022 Zurich  
Téléphone +41 58 631 00 00  
[communications@snb.ch](mailto:communications@snb.ch)

Berne/Zurich, le 31 mai 2018

---

## Résultats de l'enquête sur les moyens de paiement 2017

A l'automne 2017, la Banque nationale suisse (BNS) a mené pour la première fois une enquête sur les moyens de paiement. Le but visé était d'obtenir des informations représentatives sur les habitudes de paiement et sur l'utilisation du numéraire par les ménages résidents ainsi que sur les motifs dictant leurs choix.

Dans le cadre de cette enquête, un entretien a été mené auprès de quelque 2 000 personnes domiciliées en Suisse, qui ont fourni des renseignements sur leurs habitudes de paiement en général et sur l'utilisation du numéraire en particulier. Puis elles ont rempli pendant sept jours consécutifs un journal, dans lequel elles ont consigné les transactions qu'elles avaient effectuées, et pour lesquelles elles devaient préciser le montant, le lieu et le moyen de paiement. Les dépenses récurrentes, telles que le loyer ou les primes d'assurance, devaient être enregistrées une seule fois dans le journal des paiements, de manière agrégée et sous forme de poste global mensuel. Au total, plus de 22 500 transactions ont été recensées dans les journaux des paiements.

**Dans l'ensemble, l'enquête offre l'image d'une utilisation diversifiée des moyens de paiement par les ménages résidents.** Il ressort des résultats que le numéraire et les moyens de paiement sans numéraire coexistent harmonieusement, et que les ménages sont très satisfaits des possibilités de paiement actuelles.

**La liberté de choix en matière de moyen de paiement est offerte dans la plupart des lieux de paiement et permet à la population d'opter pour l'instrument optimal selon la perspective individuelle.** Il en résulte un bénéfice économique important. Le fait que le public puisse le plus souvent choisir le moyen de paiement qui lui paraît le plus adéquat dans une situation donnée prouve en même temps que la BNS remplit les deux tâches que la loi lui assigne dans ce domaine: assurer l'approvisionnement en numéraire ainsi que faciliter et assurer le bon fonctionnement de systèmes de paiement sans numéraire.

**Communiqué de presse**

L'enquête sur les moyens de paiement 2017 parvient aux conclusions indiquées ci-après.

**Les personnes résidentes âgées d'au moins 15 ans effectuent 1,6 transaction par jour, dont le montant moyen est de 41 francs.** La majorité des transactions concernent des paiements inférieurs à 20 francs, et 2% seulement portent sur des montants supérieurs à 200 francs.

**L'argent liquide est le moyen de paiement le plus utilisé par les ménages résidents.** Sur l'ensemble des paiements saisis, ceux qui sont effectués en numéraire représentent 70% du nombre des transactions, mais 45% du montant total. Cette différence s'explique par le fait que l'argent liquide joue un rôle particulièrement important pour les dépenses portant sur de faibles montants. Mais le numéraire est aussi utilisé pour le paiement de montants plus élevés: 35% des paiements non récurrents de plus de 1 000 francs sont effectués en espèces.

**Les ménages recourent aussi bien aux petites qu'aux grosses coupures à des fins de paiement.** Les billets de 10 et de 20 francs sont en particulier très fréquemment utilisés, mais les deux plus grosses coupures sont également répandues en Suisse: parmi les personnes interrogées, 40% indiquent avoir eu en leur possession un billet de 1000 francs au cours des deux dernières années; pour la coupure de 200 francs, cette part est de 66%. Les deux plus grosses coupures entrent en jeu avant tout pour payer des achats moins fréquents mais coûteux (voitures, appareils électriques ou meubles), mais aussi pour régler des factures aux guichets de la Poste.

**Les personnes interrogées ont en moyenne 133 francs en poche et disposent d'environ deux instruments de paiement scripturaux différents.** Il s'agit essentiellement d'une carte de débit et d'une carte de crédit. En comparaison, les nouveaux procédés de paiement tels que les applications de paiement sont encore peu répandus.

**La carte de débit (carte Maestro/EC, carte PostFinance) est de loin le moyen de paiement sans numéraire le plus utilisé en Suisse.** Parmi les transactions saisies, 22% sont réalisées par ce moyen, tandis que 5% le sont avec une carte de crédit.

**Par contre, les nouveaux procédés de paiement, tels que les applications ou le paiement sans contact, sont très peu utilisés.** Etant donné qu'ils le sont essentiellement pour de petits montants, ils pourraient représenter au fil du temps une alternative intéressante au numéraire. Toutefois, la moitié environ des personnes interrogées ont déclaré vouloir continuer dans les prochaines années à payer en liquide aussi souvent qu'aujourd'hui. Cela pourrait avoir comme conséquence que ces nouveaux procédés de paiement remplaceraient non pas l'argent liquide, mais plutôt les moyens de paiement sans numéraire existants.

**Les propriétés de l'argent liquide et de la carte de débit en tant que moyens de paiement sont considérées comme bonnes, voire très bonnes.** Concrètement, le numéraire est apprécié notamment pour sa large acceptation et ses coûts limités, alors que la carte de débit obtient de très bons résultats en termes de sécurité, et particulièrement pour ce qui est des éventuels dommages financiers en cas de perte ou de vol. Les sondés estiment que ces deux instruments de paiement sont rapides et faciles à utiliser.

**Communiqué de presse**

**D'une part, le choix du moyen de paiement est influencé par le montant à payer.** Le numéraire et les applications de paiement servent notamment au règlement de montants faibles ou moyens, tandis que les cartes de débit sont davantage utilisées pour des montants de 50 francs et plus, et les cartes de crédit, pour des montants à partir de 200 francs. Cette répartition montre que les différents instruments de paiement se complètent bien.

**D'autre part, le moyen de paiement privilégié varie selon le lieu du paiement.** Des facteurs tels que les préférences pour un moyen de paiement déterminé (numéraire ou sans numéraire) ou l'évaluation subjective de la plus ou moins grande simplicité d'un procédé de paiement ont une influence sur le choix de l'instrument utilisé. Le second facteur précisément dépend en grande partie du lieu du paiement. Ainsi, selon le résultat de cette évaluation, les ménages utiliseront un instrument différent selon le lieu du paiement. Le niveau d'acceptation élevé des moyens de paiement sans espèces et la bonne disponibilité du numéraire permettent effectivement aux ménages résidents d'utiliser leur instrument préféré dans la plupart des lieux de paiement.

**Les différences constatées à l'étranger dans les habitudes de paiement entre groupes sociodémographiques sont également observables en Suisse.** Les critères de l'âge et des revenus en particulier jouent un rôle dans les préférences pour certains instruments ainsi que dans le choix du moyen de paiement dans certaines circonstances. Les sondés de 55 ans et plus et ceux faisant partie de ménages à faibles revenus ont une préférence supérieure à la moyenne pour le numéraire. Les personnes âgées de 15 à 34 ans et celles qui vivent dans des ménages disposant de revenus élevés privilégient plus souvent les paiements par carte. On constate comme différence régionale une préférence plus prononcée pour l'argent liquide au Tessin.

**Les habitudes de paiement de la population résidente sont globalement semblables à celles de la moyenne de la zone euro.** Il faut néanmoins tenir compte des différences marquées que l'on peut observer entre Etats de cette zone. Ainsi, les pays germanophones et ceux d'Europe du Sud recourent beaucoup plus à l'argent liquide que les pays francophones et ceux d'Europe du Nord. La Suisse se situe entre les deux.

**Pour les ménages résidents, le numéraire non seulement sert de moyen de paiement, mais joue aussi un rôle important en tant que réserve de valeur.** La part des ménages qui l'utilisent à cette fin s'élève à 37%. Une majorité de ces personnes indiquent conserver un montant inférieur à 1 000 francs et utiliser à cette fin essentiellement des billets de 100 francs. La disponibilité immédiate de l'argent en cas de besoin est la raison principale pour laquelle les sondés détiennent du numéraire en réserve. En revanche, se prémunir contre les crises ou contrecarrer les effets des taux d'intérêt durablement bas ne constituent pas des motifs importants pour les ménages.

Le rapport complet de l'enquête sur les moyens de paiement 2017 est disponible sur le site [www.snb.ch](http://www.snb.ch).